



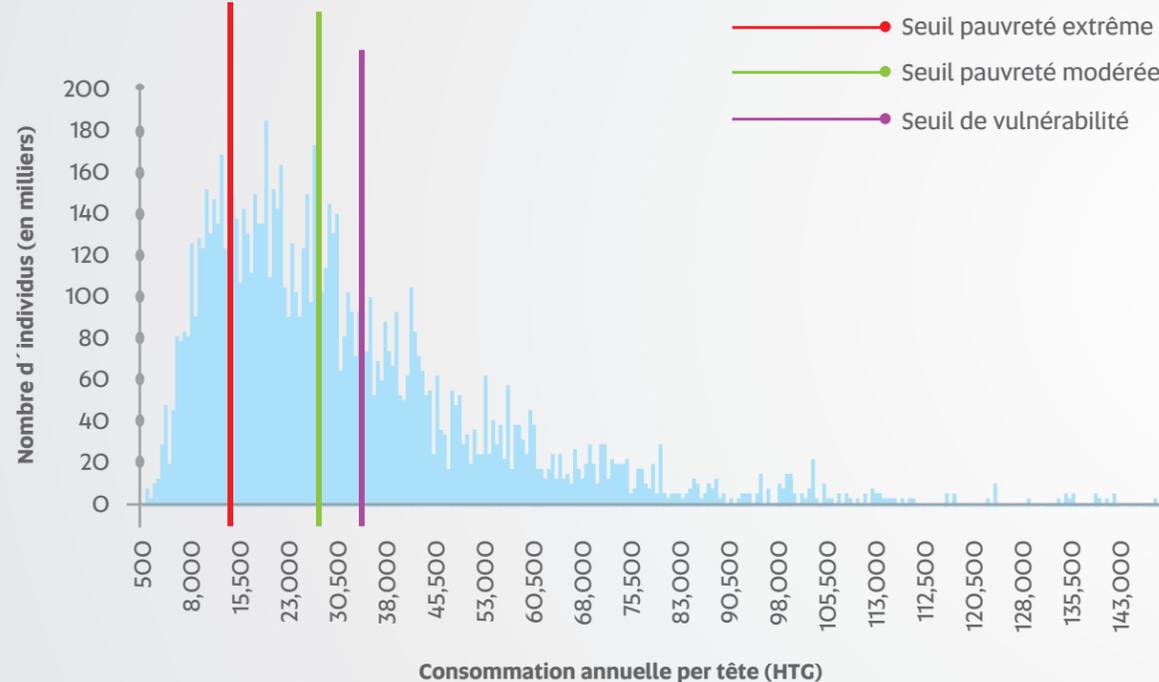
Renforcer la protection sociale

pour diminuer le risque de tomber ou rester dans la pauvreté



La vulnérabilité est importante en Haïti.

Près de 70% de la population est pauvre ou bien vulnérable à la pauvreté; un million de personnes pourraient être poussées dans la pauvreté par un choc négatif. Seulement 2% de la population vit avec un budget d'au moins 10 dollars par jour, seuil identifiant la classe moyenne en Amérique latine. Un système de protection sociale adéquat permettrait d'aider les ménages les plus pauvres et vulnérables à gérer les risques et chocs auxquels ils sont confrontés et à investir dans l'éducation de leurs enfants ou la santé.



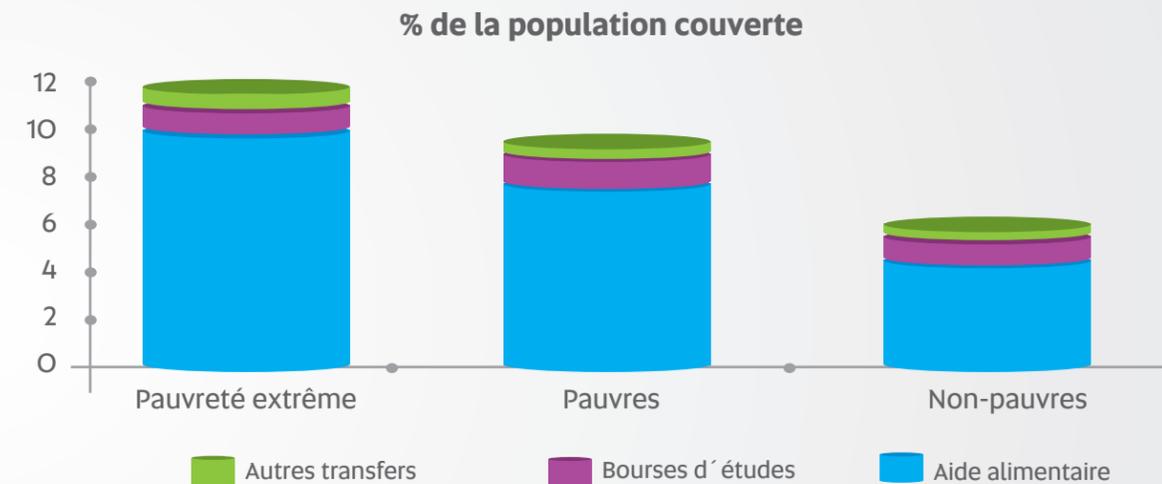
Malgré l'expansion récente, la couverture de programmes de protection sociale est limitée¹.

Seulement 11% des salariés en Haïti ont accès à la sécurité sociale, dont 2/3 sont concentrés dans le quintile supérieur. Quant à la sphère non-contributive, en 2012, seulement 8% de la population haïtienne et 11% des pauvres ont reçu des prestations d'aide sociale non contributives.

1. La protection sociale comporte une composante contributive, c'est la sécurité ou l'assurance sociale (pensions, assurance santé) et une non-contributive (filets de sécurité sociaux) qui se dirige vers les plus pauvres. Ce taux de couverture ne tient pas compte d'un certain nombre de programmes plus élargis, tels que les cantines scolaires, ou des nouveaux programmes mis en place ces dernières années.

Les coûts engendrés pour les ménages les plus pauvres par ce manque de protection sont élevés, surtout pour les générations futures.

Les jeunes enfants sont particulièrement sous-représentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, même si le taux de pauvreté parmi ce groupe est de plus de 70%.



À complément de l'expansion significative récente de l'aide sociale et l'effort de coordination mené dans le cadre de EDE PEP, 3 actions sont essentielles pour améliorer la protection et promotion du capital humain parmi les pauvres et vulnérables:

- Développer un système de ciblage unifié et efficace.
- Augmenter la couverture de protection, en particulier pour les enfants (là où cela est financièrement possible).
- Améliorer la coordination au niveau central et sur le terrain entre les différents ministères et agences impliqués, tout en renforçant l'architecture institutionnelle et financière de la protection sociale pour une plus grande efficacité et pérennité.

